

COMMISSION

Appels à propositions au titre des programmes de travail du 7^e programme-cadre de la CE pour des activités de recherche, de développement technologique et de démonstration

(2007/C 45/05)

Avis est donné du lancement d'appels à propositions au titre des programmes de travail du 7^e programme-cadre de la Communauté européenne pour des activités de recherche, de développement technologique et de démonstration (2007-2013).

Les soumissionnaires sont invités à présenter des propositions pour les appels suivants. Les délais à respecter et les budgets impartis sont indiqués dans le texte des appels qui est publié sur le site web Cordis.

Programme spécifique Personnel:

Références des appels: FP7-PEOPLE-2007-2-1-IEF «Bourses intra-européennes»
FP7-PEOPLE-2007-3-1-IAPP «Partenariats et passerelles entre les entreprises et les universités»
FP7-PEOPLE-2007-4-1-IOF «Bourses internationales "sortantes"»
FP7-PEOPLE-2007-4-2-IIF «Bourses internationales "entrantes"»

Ces appels de propositions concernent le programme de travail arrêté par la décision C(2007) 562 de la Commission du 26 février 2007.

Les informations relatives aux modalités des appels, les programmes de travail et les indications à l'intention des candidats sur la façon de soumettre des propositions sont disponibles sur le site web Cordis à l'adresse <http://cordis.europa.eu/fp7/calls/>
